



Programme de conformité

Responsables et engagés



BOLLORE

Les recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA)

La loi française Sapin 2 (du 9 décembre 2016) exige des sociétés qu'elles mettent en œuvre le programme suivant.



Engagement de l'instance dirigeante



Code de conduite



Dispositif d'alerte interne



Cartographie des risques



Procédures d'évaluation des tiers



Procédures de contrôles comptables anticorruption



Dispositif de formation



Dispositif de contrôle et d'évaluation interne



Responsables et engagés

Nous sommes tous dépositaires de l'engagement des hommes et des femmes qui, siècle après siècle, ont forgé l'éthique et les valeurs du Groupe Bolloré.

Le Groupe Bolloré condamne la corruption et le trafic d'influence, les pratiques anticoncurrentielles, veille au respect des programmes de sanctions économiques, prévient les atteintes à l'environnement, aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement.

Ce code de conduite s'applique à tous, et je vous invite à signaler tout comportement qui y serait contraire à votre supérieur hiérarchique, ou à utiliser le dispositif prévu à cet effet.

Les signalements émis au moyen de cette plateforme sont traités avec la plus grande confidentialité, et leurs auteurs protégés contre toute forme de représailles.

Nous nous devons d'être exemplaires et d'agir en toute circonstance avec intégrité pour protéger la réputation de notre Groupe et lui assurer un succès durable.

Cyrille Bolloré
Président-directeur général

Notre programme de conformité



Le Groupe Bolloré entend se conformer à toutes les lois applicables sur la lutte contre la corruption, les sanctions internationales et les pratiques anticoncurrentielles ainsi qu'aux attentes de ses parties prenantes. Le Groupe supervise la conformité à cet engagement et a créé un programme inspiré des standards internationaux tels que ceux de l'AFA, de l'US FCPA et de l'OFAC. Le présent document détaille les modalités de la mise en œuvre de ce programme.

ecovadis

Sedex²

TRACE

TRANSPARENCY
INTERNATIONAL

ISO

MACN
Maritime Anti-Corruption Network

GRI STANDARDS

goodcorporation



Engagement de l'instance dirigeante

Les instances dirigeantes du Groupe Bolloré s'engagent à se conformer aux lois et règlements sur la lutte contre la corruption et interdisent strictement la corruption ou tout autre paiement indu dans ses relations commerciales.

Ci-contre, Philippe Labonne et Thierry Ehrenbogen, lors de la journée internationale de lutte contre la corruption de 2018.



Code de conduite

Le Groupe est signataire du Pacte Mondial des Nations unies depuis 2003, initiative volontaire incitant les sociétés à aligner leurs stratégies et opérations avec dix principes en matière de droits de l'homme, de normes internationales du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Ces principes sont spécifiés dans notre Charte d'Éthique, et notre code de conduite décrit les comportements à suivre pour les respecter. L'intégrité dans la conduite de nos affaires est un élément phare du code de conduite auquel toutes les filiales, les mandataires, les collaborateurs du Groupe et partenaires commerciaux agissant au nom du Groupe doivent se conformer. Ce code promeut la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et contre le trafic d'influence, mais également la libre concurrence, le respect des sanctions économiques, la diversité et la protection de l'environnement.





Dispositif d'alerte

La procédure d'alerte du Groupe Bolloré est utilisable par tout employé du Groupe, ses partenaires commerciaux et tout individu dont les intérêts peuvent être affectés par les activités du Groupe.

Les employés ayant connaissance d'une situation pouvant constituer une violation de nos règles de conduite la reportent confidentiellement par la voie hiérarchique (en passant par son manager) ou directement au siège avec le dispositif d'alerte professionnelle dédié.



Cartographie des risques

Des cartographies des risques de corruption et de trafic d'influence ont été réalisées afin de mettre en œuvre des plans d'action visant à atténuer ces risques.



Évaluation des tiers

Dans le cadre de notre processus de référencement, nous veillons à ce que nos fournisseurs, sous-traitants et autres partenaires commerciaux se conforment à notre code de conduite, et nous les évaluons avec un dispositif fondé sur une approche par les risques.



Contrôles comptables anticorruption

Ces contrôles ont été identifiés lors de la réalisation de la cartographie des risques. Ils permettent d'exercer des contrôles spécifiques à différents niveaux de l'organisation.

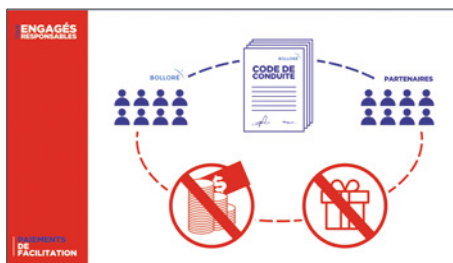
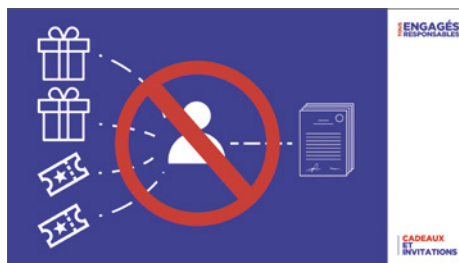




Dispositif de formation

Nous nous assurons que nos collaborateurs ont une bonne compréhension du code de conduite et nous formons spécifiquement les employés identifiés comme exposés à un risque.

Des sessions de formation sont organisées en présentiel ou à distance (e-learning) pour promouvoir le code de conduite et le dispositif d'alerte professionnelle.



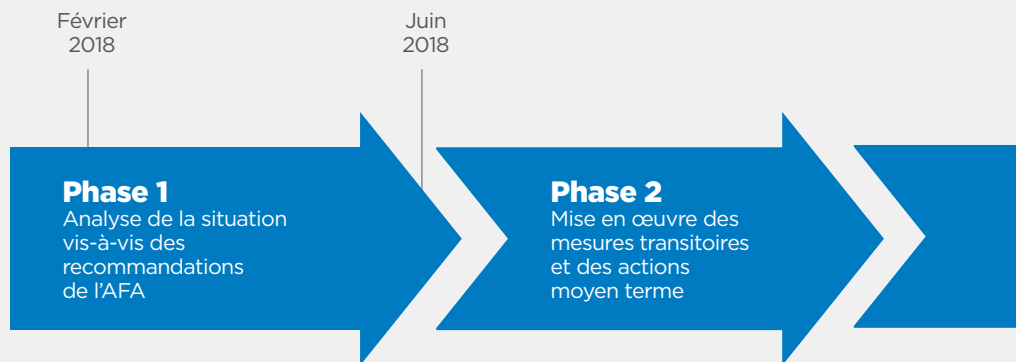
Dispositif de contrôle et d'évaluation interne

Un reporting dédié vise à collecter des informations sur nos filiales, leurs activités, actionnaires, administrateurs, collaborateurs et partenaires.



Notre système anticorruption d'ici à 2020

En conformité avec la loi Sapin 2, nous prévoyons d'achever l'adaptation de notre système anticorruption à l'horizon 2020.



Du projet...

Un projet fondé sur quatre grands chantiers

Cartographie des risques

Reporting conformité

Plans d'action

Réseau conformité formations

Les acteurs clés

DGs/
Interlocuteurs projet par BU,
fonctions support,
experts extérieurs

Plan Blue Solutions
Déploiement des actions spécifiques

Novembre
2019

Janvier
2020

Phase 3
Déploiement des actions long terme

... à l'opérationnel

La conformité en chiffres

Sensibilisation au dispositif d'alerte

Campagne d'e-mailing France

Lancement le **30 sept. 2019**

+ de 200 établissements

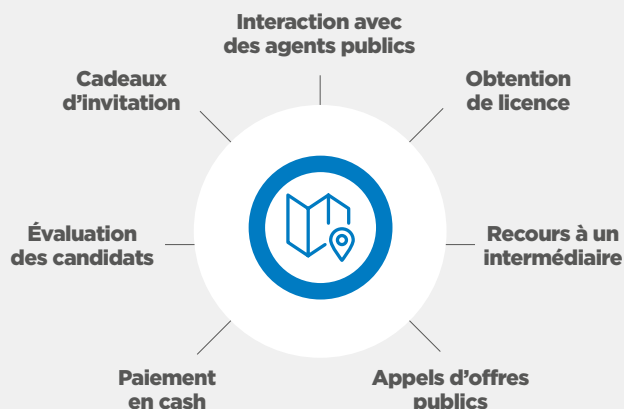
+ de 7500 collaborateurs

Code de conduite

	Information collective
Réalisé par société	Nombre
Afrique	100
Amériques	3
Asie-Pacifique	3
Europe	39
Moyen-Orient et Asie du Sud-Est	5
Total	150

Cartographie des risques du Groupe

BTL/divisions Bretagne/Systèmes et Télécoms



Sensibilisation



14 834

participants

Formation



23 454

formés

Reporting conformité



313

sociétés

+ de 800

contributeurs

Évaluation des tiers



Informations collectées auprès de

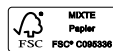
+ de 5 500

tiers

Pour plus d'informations :
compliance@bollore.com

Conception-réalisation : **HAVAS PARIS**

Crédits photo : couverture/Getty Images, intérieur/visuels DR Bolloré et TRACE International.



Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33
Fax : +33 (0)1 46 96 44 22
www.bollore.com

